



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18/08/2017

Présents : Mamet Dominique, Gachod Pascale, Baba Stéphane, Garnier Vincent, Zmaïc Sophie, Faivre Dominique,

Absent : Maugain Annie donne pouvoir à Dominique Mamet, Cour Olivier donne pouvoir à Zmaïc Sophie, Bonnot Jean Claude

Le conseil municipal a désigné Faivre Dominique, secrétaire de séance.

### ORDRE DU JOUR

- 1.Approbation du CM du 12/07/2017
- 2.Urbanisme
- 3.Chauffage église (contact bureau étude)
- 4.Forêts
- 5.Tarif parcelle terrain rue du Grand bois
- 6.Point sur vitesse village
- 7.Questions diverses

#### 1. Approbation du CM du 12/07/2017

Le compte rendu du Conseil Municipal du 12/07/2017 est approuvé à l'unanimité.

#### 2. Urbanisme

- Demande de permis de construire pour la construction d'un auvent bâtiment agricole de Yohann Renaud. Le CM valide à l'unanimité.
- Demande d'autorisation de travaux pour pose de volets en façade coté rue de la côte et crépi de Olivier Cour. Le CM valide à l'unanimité
- Demande de permis de construire pour une maison d'habitation, chemin du Levant de Luc Rollin et Emeline Crinquand. Le CM valide à l'unanimité.
- Demande d'autorisation de travaux pour la construction d'un garage 6 rue des prairies au Souillot par Dominique Faivre. Le CM valide à l'unanimité.

#### 3. Chauffage église (contact bureau étude)

Le CM propose une rencontre avec le Père Ruffiod et les paroissiens qui souhaitent rentrer dans une démarche de recherche de solution pour le chauffage de l'église. Suite à cette rencontre, la décision de lancer une étude (1850 € HT) sera validée.

#### 4. Forêts

Soumission au régime forestier : Le CM souhaite visiter les parcelles qui pourraient être soumises afin d'avoir des précisions sur le devenir de ces parcelles. Un rendez vous sera fixé avec le garde forestier.

Achat parcelle boisée : Le CM propose de rencontrer le vendeur afin de fixer le prix et prendra position après cette rencontre.

Vente et exploitation NS chemin de Relonne : Vente de bois sur pied à la société Jura Forêt pour un montant de 118,84 € TTC, à la société Solibois pour un montant de 232,28 € TTC et frais d'exploitation pour la société ValForest pour un montant de 62,80 € TTC. Le CM valide à l'unanimité.

### 5. Tarif parcelle terrain rue du Grand bois

La parcelle, rue du Grand Bois de 5,4 ares est mise en vente au pris de 48 600 € TTC lotie hors frais de notaire. La date limite du dépôt des candidatures est fixé au 2 octobre à 12H00 en mairie par courrier recommandé. Dans le cas ou plusieurs acheteurs se présenteraient, un tirage au sort aura lieu afin de définir l'acquéreur.

### 6. Point sur vitesse village

Prochainement le Maire va prendre un arrêté sur la totalité des routes du village afin de faire intervenir la Marée Chaussée pour verbalisation.

### 7. Questions diverses

L'opération brioche aura lieu du 2 au 8 octobre.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 23H00

La date du prochain Conseil Municipal est fixée au 22 septembre 2017

Signature des présents :

Garnier Vincent	Mamet Dominique	Zmaïc Sophie	Gachod Pascale	Maugain Annie

Cour Olivier	Baba Stéphane	Bonnot Jean Claude	Faivre Dominique